

Conservation de la biodiversité pour l'atteinte des objectifs de la Grande Muraille Verte



OBSERVATOIRE
DU SAHARA
ET DU SAHEL

Pour atteindre ses objectifs, la Grande Muraille Verte devra adapter la croissance de l'économie verte aux conditions uniques des zones arides, mettre un accent particulier sur la gestion durable de la biodiversité et des écosystèmes et accorder une plus grande priorité à la santé des terres comme base de la sécurité alimentaire et des ressources hydriques. Les pays de la Grande Muraille Verte devront aussi mettre l'accent sur la résilience et la gestion des risques en les adaptant au niveau élevé d'incertitude dans ces environnements de zones arides.

Les recommandations sur l'intégration de la biodiversité en vue de l'atteinte des objectifs de la Grande Muraille Verte sont regroupées dans les quatre domaines suivants:

1. Intégrer la Gestion Durable des Terres dans le secteur de l'agriculture pour atteindre une Neutralité en matière de Dégradation des Terres, y compris des investissements dans le passage à échelle de la gestion durable des terres et la restauration des paysages, la promotion de l'innovation dans les petites et moyennes entreprises d'agriculture durable et le développement de services financiers adaptés aux besoins aussi bien des hommes que des femmes engagés dans l'agriculture et l'élevage pour renforcer leurs investissements dans la GDT.

2. Etablir des arrangements institutionnels qui permettent la restauration des paysages et le développement durable, y compris

.....

Conclusion

La Grande Muraille Verte peut remplir ses engagements de lutte contre la désertification, y compris l'atteinte d'une Neutralité en matière de Dégradation des Terres tout en conservant la biodiversité, atténuant les changements climatiques et renforçant l'adaptation aux changements climatiques. Cependant, la valeur de la biodiversité pour la gestion durable des terres et la sauvegarde des services écosystémiques doit être largement comprise afin d'identifier les meilleures options d'investissement pour les pays dans leur ensemble.

des mécanismes de coordination intersectorielle et des institutions locales dotés de ressources suffisantes et mandatés, avec un accès à des ressources techniques et financières et à un renforcement des capacités.

3. Renforcer la gouvernance, les droits de tenure et de ressources au niveau local, par la promotion de la gouvernance locale des ressources naturelles à travers la planification participative et la dévolution de la prise de décisions, le renforcement des capacités pour renforcer la gouvernance locale et la tenure des ressources, le renforcement des droits des femmes en tant que gestionnaires de ressources naturelles et l'assurance que les institutions juridiques ont des ressources pour appuyer la mise en œuvre des lois foncières nationales.

4. Effectuer un suivi de la biodiversité et des fonctions des écosystèmes et évaluer les investissements et les politiques de la Grande Muraille Verte à travers des financements publics pour le suivi de la biodiversité et les fonctions des écosystèmes, les investissements dans la mesure du carbone organique des sols comme indicateur de GDT, l'atténuation des changements climatiques et la biodiversité, la promotion de la recherche sur le rôle de gestion durable des terres dans la conservation de la biodiversité, et la valorisation des connaissances locales en matière de gestion durable des terres.

Des synergies véritables peuvent être trouvées entre les objectifs environnementaux et de développement qui font de la Grande Muraille Verte une priorité nationale en termes d'investissements. La plus grande partie du territoire de la Grande Muraille Verte pourrait être classée en fin de compte comme une mosaïque de différents types d'aires protégées: protégées pour la gestion durable des paysages sahéliens pour fournir des vivres, de l'eau et de l'énergie, soutenir les moyens d'existence de ses nombreux résidents et sauvegarder la grande beauté et la diversité des paysages et des cultures sahéliens.



© Andrea Borgarello

Contacts :
Jonathan Davies : jonathan.davies@iucn.org
Bora Masumbuko : bora.masumbuko@iucn.org

Biodiversité et Grande muraille verte

Gérer la nature pour un développement durable au Sahel



© Andrea Borgarello

La Grande Muraille Verte du Sahara et du Sahel est une initiative africaine phare visant à lutter contre la désertification, réduire la pauvreté et répondre aux effets des changements climatiques. L'initiative a été conçue par les dirigeants africains sous l'égide de l'Union Africaine. Elle est soutenue par des investissements de plus en plus considérables sur le terrain dans bon nombre de pays. La Grande Muraille Verte est perçue par de nombreux acteurs comme étant une vaste mosaïque de paysages sains et productifs en Afrique de l'Ouest et de l'Est, soutenant des moyens d'existence résilients et contribuant aux multiples objectifs environnementaux et de développement.

La Biodiversité et la Grande Muraille Verte explore la dépendance de l'humanité vis-à-vis de la nature et l'importance de la biodiversité pour le bien-être et le développement durable au Sahel. Le présent rapport vise à sensibiliser sur le rôle fondamental de la biodiversité dans l'atteinte des objectifs de la Grande Muraille Verte. Il présente de nouvelles preuves des liens qui existent entre la biodiversité, les services écosystémiques et le bien-être des populations et démontre l'importance de la biodiversité pour une agriculture durable, fournissant des arguments en faveur du lien entre les secteurs agricole et environnemental.

Le rapport examine les moyens par lesquels les éléments de conservation de la biodiversité peuvent être intégrés dans tous les

aspects de la gestion des ressources naturelles et comment cela peut être réalisé à travers la Grande Muraille Verte. Il examine par ailleurs les manières dont la Gestion Durable des Terres (GDT) qui constitue un pilier central de la lutte contre la désertification, conserve la biodiversité dont dépend la productivité des écosystèmes. Le rapport explore les raisons pour lesquelles l'intégration de la biodiversité dans la gestion durable des terres dans les zones arides du Sahel nécessite une attention particulière pour la gestion de l'eau et de la fertilité des sols. Il montre que l'adaptation aux défis du maintien de l'humidité et de la fertilité des sols et la limitation des pertes d'eau par évaporation dans les zones arides requièrent des approches novatrices de protection des écosystèmes à travers la conservation de la biodiversité, y compris le large éventail de biodiversité existant dans le sol.

Le rapport conclut que les avantages qu'offre la nature et connus sous le nom de 'services écosystémiques', dépendent dans une large mesure de la biodiversité. Le message clé est que le bien-être de l'Homme et le développement économique dépendent de l'intégration des éléments de conservation de la biodiversité dans tous les aspects de la gestion des ressources naturelles. Par conséquent, la conservation de la biodiversité à travers la gestion durable des terres dans la Grande Muraille Verte contribue au développement économique, à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté.



WWW.SAWAP.NET

La Grande Muraille Verte : restaurer les écosystèmes pour un développement durable dans le Sahel

Les zones arides sahéliennes sont confrontées à plusieurs défis économiques, environnementaux et sociaux. Les projections de changements climatiques, bien qu'elles soient incertaines, indiquent des changements majeurs dans les schémas climatiques futurs. La pauvreté se généralise, les niveaux de développement humain sont faibles et les projections de croissance démographique sont élevées. La pression sur les ressources naturelles et la demande de nourriture, d'eau et d'énergie ne cesse d'augmenter. La production vivrière augmente au Sahel grâce à l'extension des superficies cultivées et aux modestes améliorations de la productivité. Cependant, ces gains de productivité ne suivent pas le rythme de croissance de la demande

Biodiversité dans le Sahel

La compréhension de l'état et de l'importance de la biodiversité dans le Sahel nécessite un regard au-delà des espèces les plus visibles et une compréhension de toute la diversité des espèces, aussi bien celles vivant en dessous qu'à la surface de la terre et qui déterminent la manière dont les écosystèmes fonctionnent. La Grande Muraille Verte a été conceptualisée comme un mur de biodiversité susceptible de renforcer la résilience à la frontière australe du Désert du Sahara. Cependant, le Mur représente beaucoup plus que des arbres et est généralement perçu comme une mosaïque de paysages d'utilisation durable des terres, y compris l'agriculture durable, la gestion des pâturages, de forêts, de zones humides, de zones de conservation et plus encore.

Une composante fréquemment négligée de la biodiversité est celle que l'on trouve dans le sol, à savoir les bactéries, les invertébrés et les champignons entre autres. Cette biodiversité du sol embrasse la plus grande composante de biodiversité du Sahel, même si elle est la plus mal comprise. La biodiversité du sol constitue le moteur des fonctions des écosystèmes et détermine les cycles du carbone et de l'azote ainsi que les cycles hydrologiques et donc la productivité et la résilience des terres.

La conservation de la biodiversité comme fondement des services écosystémiques dans la Grande Muraille Verte

La dégradation des terres et la diminution de la biodiversité des sols contribuent à l'augmentation de l'aridité des terres et à la perturbation des cycles hydrologiques. La surexploitation des ressources en eau a de profondes conséquences environnementales et entraîne de ce fait l'assèchement des zones humides et d'autres sources d'eau. Ces impacts sont exacerbés par les changements climatiques et contribuent à la baisse de la résilience à travers la région.

Les pratiques agricoles et pastorales traditionnelles se sont bien adaptées aux défis de l'aridité et de l'incertitude climatique au Sahel mais elles ont été érodées par des politiques qui ne donnent pas la priorité à la gestion des risques. L'intensification de l'agriculture a été particulièrement néfaste à la résilience et à la biodiversité, même s'il y a des signes d'une tendance vers un soutien plus élargi à l'intensification durable et un passage à échelle de la GDT. Bon nombre de sociétés des zones arides ont de fortes valeurs de préservation de l'environnement et de riches connaissances sur leur environnement et reposent fortement sur une large biodiversité. Permettre de nouveau aux communautés d'utiliser ces connaissances peut constituer un puissant moyen de traitement de la biodiversité et de construction de la résilience dans le Sahel.

même si de nombreux gains ont été enregistrés grâce aux pratiques agricoles qui contribuent à la dégradation des terres compromettant ainsi les rendements agricoles à long terme.

La combinaison de l'expansion agricole, de schémas pluviométriques changeants et de l'installation des populations, contribue au risque de désertification et de dégradation des terres dans le Sahel. Cela contribue en retour à la baisse des fonctions des écosystèmes, entraînant ainsi la réduction de la croissance agricole, l'augmentation de la vulnérabilité humaine et l'aggravation du risque de sécheresse et d'autres dangers environnementaux.

Le Sahel et le Sahara soutiennent une gamme impressionnante d'éléments de biodiversité, y compris un grand nombre d'espèces endémiques: espèces que l'on ne trouve nulle part ailleurs sur la planète. La biodiversité s'est adaptée aux zones arides de plusieurs manières différentes et en particulier à la saisonnalité, à la raréfaction et à la variabilité des précipitations. L'agro-biodiversité dans le Sahel s'est également adaptée aux conditions et est vitale pour les moyens d'existence et la résilience des populations rurales des zones arides.

La biodiversité connaît une diminution rapide sur l'ensemble du Sahel et les experts prévoient que la région du Sahel sera plus affectée par la destruction de l'habitat dans le siècle à venir que partout ailleurs sur la terre. La croissance démographique et l'augmentation des richesses et des investissements sont les principaux facteurs de la baisse de la biodiversité dans le Sahel. L'expansion de l'agriculture et en particulier l'extension de pratiques de gestion des terres qui ne conservent pas la biodiversité du sol ou n'intègrent pas la biodiversité de surface, constitue également un facteur important de perte de biodiversité. L'installation des populations ne cesse de s'étendre également, compromettant l'environnement immédiat.

La restauration de la biodiversité à travers la restauration écologique contribue à des gains majeurs de services écosystémiques. La biodiversité du sol est essentielle pour la fourniture de services écosystémiques et sa protection doit être au cœur de la réalisation d'une Neutralité en matière de Dégradation des Terres dans le Sahel, et l'atteinte des objectifs de la Grande Muraille Verte. Les pratiques de gestion durable des terres protègent les fonctions des écosystèmes qui soutiennent la productivité. Le défrichage pour les cultures peut au départ augmenter la production vivrière mais cela implique un coût significatif en termes d'approvisionnement en eau, de régulation du climat, de séquestration du carbone, de ressources forestières, de pollinisation et de beaucoup d'autres services.

La biodiversité dans le Sahel protège les cycles hydrologiques et des nutriments. La couverture végétale peut jouer un rôle majeur dans la réduction des écoulements de surface et l'amélioration de l'infiltration des eaux alors que la biodiversité des sols améliore aussi bien l'infiltration que le stockage des eaux dans le sol. Par conséquent, la biodiversité contribue directement à la réduction de la survenue et de la gravité des inondations et de la sécheresse. Malgré la faible biomasse de surface, la relative proportion de biomasse souterraine est élevée et il y a une tendance à sous-évaluer les stocks de carbone dans le sol.

Conservation de la biodiversité des zones arides dans la Grande Muraille Verte

La gestion durable des terres et la restauration dépendent toutes deux de la protection et de la restauration de la biodiversité. La conservation de la biodiversité ne peut donc être la chasse gardée des agences de protection de l'environnement et de la faune et flore mais plutôt une responsabilité partagée de plusieurs secteurs dont ceux de l'agriculture et de l'eau. Les agences agricoles par exemple doivent s'assurer que les pratiques agricoles protègent la biodiversité et les services écosystémiques sur lesquels repose l'agriculture. De même, les agences de l'eau doivent s'assurer que la gestion des ressources en eau ne compromette pas les cycles hydrologiques.

L'agriculture durable offre l'un des moyens les plus importants d'atteindre les objectifs de la Grande Muraille Verte en protégeant à la fois la biodiversité et les services écosystémiques, en augmentant la productivité agricole et en renforçant la résilience des populations et des écosystèmes. Les pratiques de gestion durable des terres reposent souvent sur la protection de la biodiversité pour augmenter le carbone organique du sol, l'azote du sol et l'humidité du sol. Des pratiques comme l'agroforesterie et l'agriculture à faible labour sont basées sur des pratiques locales qui ont été ravivées et améliorées pour conserver l'humidité des sols et la fertilité des terres agricoles et pour apporter des avantages supplémentaires. D'autres pratiques de GDT telles que les diguettes et le zaï contribuent au renforcement de l'humidité du sol et de la matière organique afin

Obstacles et opportunités de promotion de la biodiversité dans la Grande Muraille Verte

Les zones arides du Sahel font face à un taux et une échelle sans précédent de changements qui présentent aussi bien des menaces que des opportunités de développement durable. La croissance et les changements démographiques provoquent des modifications dans les schémas de production, une pression sur les ressources naturelles et une demande croissante en ressources naturelles. Le fait que les changements démographiques et la croissance économique constituent une menace ou une opportunité dépend dans une certaine mesure du degré auquel les critères de durabilité sont intégrés dans la production agricole et dans d'autres aspects du développement.

Les mécanismes traditionnels de gestion des risques sont d'autant plus importants au vu du niveau élevé d'incertitude dans les changements climatiques et la probabilité que le climat devienne plus imprévisible. Le non-respect des connaissances locales et des droits aux ressources locales a empêché bon nombre de gestionnaires de terres de gérer leurs terres de manière durable. Cependant, de nouvelles approches de gouvernance locale et de renforcement des capacités sont en train de permettre une dynamisation des stratégies traditionnelles de gestion des risques. Cela donne de bonnes perspectives d'une large adoption de la gestion durable des terres qui peut être plus efficacement intégrée dans les plans centraux de développement agricole.

Beaucoup de gestionnaires des terres dans le Sahel sont limités par l'héritage de faible investissement dans le développement de base. Un capital humain plus fort, en particulier une éducation de base aussi bien pour les femmes que les hommes, pourrait servir de catalyseur pour une plus large adoption des pratiques de gestion durable des terres. Cela serait soutenu par le renforcement des capacités institutionnelles et communautaires pour atteindre une gouvernance plus équitable des ressources locales et une sécurisation de la tenure foncière. La combinaison de l'appui aux institutions communautaires avec une tenure

d'améliorer la productivité et la résilience.

Les aires protégées, qu'elles appartiennent aux communautés, aux autorités étatiques ou aux propriétaires terriens ou qu'elles soient placées sous leur gestion, peuvent jouer un rôle fondamental dans la protection des pratiques de gestion durable des terres qui répondent à la désertification et à la sécheresse. Tous les types d'aires protégées doivent être pris en compte, ce qui nécessite un changement d'attitudes dans le secteur de la conservation dans le sens du respect du rôle des terres agricoles protégées dans la conservation de la biodiversité et des services écosystémiques. Les pâturages sont particulièrement convenables pour être reconnus comme aires protégées étant donné que la gestion durable de la biodiversité des pâturages est un objectif important de gestion. Environ 5% du Sahel—soit 224,825 km²—sont formellement protégées, ce qui est très en – dessous de l'Objectif 11 d'Aichi qui est de 17% .

Les mesures de conservation à base communautaire ont beaucoup de potentiel d'expansion dans la région. Beaucoup de sociétés gèrent leur environnement en vue d'augmenter son hétérogénéité et leurs pratiques de conservation et de gestion durable des terres peuvent être soutenues à travers l'utilisation d'un statut approprié d'aire protégée. Les zones conservées par les communautés peuvent également jouer un rôle important dans la protection de l'agro-biodiversité dans le Sahel.

et une gouvernance plus forte des ressources peut constituer la base la plus forte d'un développement résilient dans la Grande Muraille Verte.

Le renforcement des capacités, la sensibilisation et l'orientation en matière de politiques sont également nécessaires pour aider les fonctionnaires à adopter une vision plus large de la Grande Muraille Verte qui va au-delà des secteurs individuels. Les approches de gestion des paysages ont gagné en popularité au cours de ces dernières années et peuvent permettre une gestion plus équilibrée et optimale des ressources sur une grande échelle. Cela est important pour réaliser l'utilisation la plus efficiente et la plus durable des ressources foncières qui devraient satisfaire les demandes en compétition, dont la production vivrière et énergétique et l'approvisionnement en eau potable.

Les objectifs de la Grande Muraille Verte peuvent être compromis par une incompréhension persistante de ce que sont les zones arides. Les acteurs ont des visions conflictuelles du développement et il y a un parti pris actuel pour l'agriculture à haute intensité de capitaux au détriment de la gestion durable des terres et de la résilience des communautés et la gestion des risques. Un accent particulier doit être mis sur la gestion de la biodiversité et du carbone organique du sol pour atteindre une gestion plus efficiente des sols et des ressources en eau des zones arides.

De manière générale, il est important de faire connaître une autre vision de la gestion durable des paysages basée sur la multifonctionnalité. Cela implique une gestion simultanée des terres pour leurs multiples avantages pour la société. La Grande Muraille Verte est une puissante opportunité de réalisation d'une telle vision à travers la promotion de la gestion durable et de la restauration des terres à grande échelle. L'utilisation d'une telle approche intégrée sera cruciale pour l'atteinte des objectifs d'une résilience et d'une gestion des risques plus fortes.

¹ Objectif 11 d'Aichi. D'ici 2020, au moins 17 pour cent des eaux terrestres et continentales et 10 pour cent des zones côtières et marines d'importance particulière pour la biodiversité et les services d'écosystème sont conservés à travers des systèmes d'aires protégées efficacement, équitablement gérées, écologiquement représentatifs et bien reliés et d'autres mesures efficaces de conservation basées sur des zones et intégrés dans des paysages terrestres et marins plus grands.